

Gambie

Date d'adhésion :
Juillet 2011

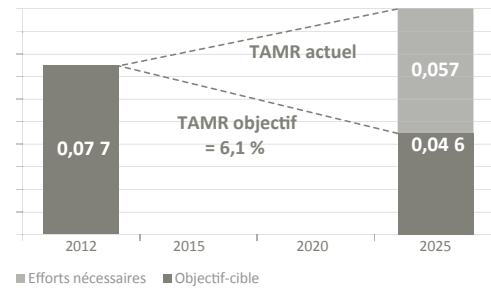
Faits marquants

- La Gambie a mis à jour sa politique nationale sur la nutrition (2010 - 2020) (NNP) et validé un plan stratégique national chiffré de la nutrition (2011 - 2015) (NNSP) ainsi que le plan du secteur privé pour une meilleure nutrition. La Gambie dispose des plans de décentralisation des mécanismes de coordination, mais une plus forte participation des ministères clés liés à la nutrition reste nécessaire.
- L'Association des organisations non-gouvernementales (TANGO) est un corps composite d'ONG, avec près de 80 membres nationaux et internationaux chargés d'influencer les décideurs politiques à galvaniser les efforts pour renforcer la nutrition dans le pays.
- La Gambie dispose d'une Politique nationale du genre et de responsabilisation des femmes (2010 - 2020) et d'une loi sur la femme (Women's Act) 2010 qui prévoient une durée de congés de maternité minimale de six mois.

Objectif-cible de réduction du retard de croissance

(U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance)

Prévalence initiale: 23,4 % Objectif de prévalence: 10,3 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans : 23,4 %
Faible poids à la naissance 10,2 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois 33,5 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans : 9,5 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans : 1,9 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans : 45,3 %

*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

Rétrospective: Progrès rapportés lors de l'exercice d'auto-évaluation 2014

80 %
Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

54 %
Garantir un cadre politique et juridique cohérent

29 %
Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

43 %
Suivre le financement et mobiliser les ressources

2014



La République de Gambie est engagée au plus haut niveau pour aborder la question de la sous-nutrition. La vice-Présidente et ministre des Affaires féminines, S.E. Dr. Aja Isatou Njie Saidy est une fervente partisane des efforts de renforcement de la nutrition en Gambie. L'Agence nationale de nutrition (NaNA), sous la supervision du Bureau de la vice-Présidente, est chargée de superviser et de coordonner la mise en œuvre de la Politique Nationale sur la Nutrition (2010-2020) et de produire un rapport adressé directement à l'Assemblée nationale. La NaNA coordonne tous les secteurs gouvernementaux concernés à travers le Conseil national de la nutrition, lui-même présidé par la vice-Présidente.

La Gambie vise à améliorer la participation des ministères mandatés sur la nutrition. Des sous-groupes thématiques ont été mis en place : Nutrition pour la santé maternelle et infantile ;

Contrôle de la carence en micronutriments ; Information, Éducation et Communication ; Suivi et évaluation et Mobilisation des ressources).

La Gambie a des plans de décentralisation des mécanismes de coordination cependant, une participation plus forte des ministères clés concernés par la nutrition reste nécessaire.

Un comité consultatif technique multisectoriel de nutrition a été créé en 2012 et comprend des acteurs du secteur public, de la Société civile et les partenaires au développement. **L'Association des Organisations Non-Gouvernementales (TANGO) est un corps composite des ONG, avec près de 80 membres nationaux et internationaux dont la mission est de faire impact sur les décideurs politiques afin de galvaniser les efforts de renforcement de la nutrition dans le pays.**

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



La Gambie a mis à jour sa politique nationale sur la nutrition (NNP)(2010 - 2020) et validé le Plan national stratégique chiffré de nutrition (NNSP) (2011 - 2015) et le Plan du Secteur privé pour une meilleure nutrition. Les politiques et législations pertinentes pour la nutrition sont effectives dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la réduction de la pauvreté, la santé et l'éducation.

La Gambie dispose d'une Politique nationale du Genre et d'Autonomisation de la femme (2010 - 2020) et de la loi de 2010 sur la Femme (Women's Act 2010) qui garantissent le congé de maternité pour une durée minimale de six mois. Le ministère de l'Agriculture est en train d'intégrer la nutrition dans ses propres programmes. Les efforts déployés pour intégrer la nutrition

dans les politiques à travers le conseil d'administration seront accélérés, en consultation avec la NaNA.

Avec une implication croissante du Secteur privé, des normes et des capacités pour la sécurité et la qualité des aliments ont été mises à jour avec un accent sur la transformation, l'emballage et l'étiquetage des aliments. Une nouvelle loi sur la sécurité et la qualité des aliments (2011) a été promulguée et l'Autorité en charge de la sécurité et la qualité des aliments, mise en place pour coordonner l'exécution de la loi. Le Code de commercialisation des substituts du lait maternel est entièrement traduit en loi (Règlement sur la promotion de l'allaitement maternel 2006).

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



Pour suivre les progrès de la NNP et du NNSP, la Gambie a élaboré un cadre de suivi et d'évaluation pour la période 2011 - 2015.

Le NNSP, qui inclut le programme des 1000 premiers les plus décisifs doit être réexaminé pour l'intégration de plusieurs autres points d'entrée pour la nutrition. Cette question sera examinée lors de l'examen à mi-parcours du NNP. L'examen de ces deux documents conduira à l'élaboration d'un plan stratégique multisectoriel pour la nutrition, qui sera le Cadre commun de résultats devant harmoniser les programmes sectoriels et renforcer les capacités en Gambie, pour la mise en œuvre des programmes de nutrition.

Une stratégie nationale de communication pour la nutrition a été finalisée pour aligner les efforts de communication de toutes les parties prenantes.

Des programmes et des systèmes à grande échelle sont en place, mais pas encore à pleine échelle. La Gambie suit un processus visant le renforcement des interventions dans le cadre de la prise en charge de la malnutrition sévère et aiguë modérée (MAM) et des interventions en vue d'améliorer la consommation de sel iodé et d'aliments riches en micronutriments par les ménages.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



L'UNICEF et la Banque mondiale sont les principaux investisseurs dans les programmes spécifiques à la nutrition. Le gouvernement alloue également des fonds publics pour la mise en œuvre des programmes de nutrition.

La Gambie a participé à l'exercice d'analyse budgétaire du Mouvement SUN pour le suivi des ressources financières

destinées à la nutrition. La NaNA dispose de mécanismes de suivi des ressources disponibles en son sein mais les investissements en faveur de la nutrition dans d'autres secteurs restent un défi. La Gambie reconnaît l'importance du suivi des dépenses spécifiques à la nutrition en plus de la santé et de la nécessité de cartographier le financement de la nutrition.

Suivre le financement et mobiliser les ressources